



CONSTRUISONS ENSEMBLE L'INTÉGRATION !

GUIDE 2019

DES ASSOCIATIONS

LAUSANNOISES

Rendez-vous, formations, financement de projets, salles en location, adresses utiles

SOMMAIRE

1. Edito	5
2. Vos rendez-vous 2019	6
Calendrier 2019	8
Programme des rendez-vous	10
3. Soutien à vos projets associatifs	16
Fonds lausannois d'intégration – FLI	17
Autres financements	20
4. Salles en location	22
Salles avec tarif préférentiel	23
Autres salles	26
5. Adresses utiles	30

NOTRE ENGAGEMENT COMMUN

Les associations jouent un rôle essentiel en matière de cohésion sociale. Leur action, qui se traduit souvent sur le terrain par la mise en place de réseaux d'information et de relais spécifiques auprès de leurs membres, est complémentaire à celle des pouvoirs publics.

A Lausanne, environ 160 associations sont spécifiquement actives dans le domaine de l'intégration. Si leurs moyens d'action et leurs ressources sont forcément très divers, ces associations visent, chacune selon une partition différente, à favoriser le dialogue entre les Lausannois-e-s.

Consciente de la nécessité de cet engagement associatif, la Ville de Lausanne veille à rester à l'écoute de ses besoins et à y répondre dans la mesure de ses moyens.

Le « Guide des associations 2019 » vise à promouvoir les actions entreprises par la Ville de Lausanne, ainsi que celles mis en œuvre par les associations. Il donne également la liste des salles de réunion existantes, éléments souvent essentiels pour conduire une action associative sur le long terme.

Nous espérons ainsi que les associations et les pouvoirs publics pourront pleinement poursuivre leur rôle de trait d'union, et ce, dans l'intérêt de la population lausannoise dans son ensemble.

*Oscar Tosato, conseiller municipal
Direction des sports et de la cohésion sociale*

2.

VOS RENDEZ-VOUS 2019

Tout au long de l'année, le BLI donne rendez-vous aux associations pour des rencontres, des visites, des formations ou encore des séances d'informations. Toutes ces propositions sont gratuites, mais l'inscription est souhaitée pour des raisons organisationnelles.

Merci de vous annoncer auprès du BLI (021 315 72 45 ou bli@lausanne.ch), au plus tard 5 jours avant chaque rendez-vous, et 10 jours dans le cas des formations !

RENDEZ-VOUS ASSOCIATIFS



Ces rendez-vous, autour de sujets qui nous concernent toutes et tous, sont organisés deux fois par an, en soirée, pour un moment d'échange et d'information. Ils permettent de maintenir un dialogue continu entre les associations et la Ville de Lausanne et de rendre concrète la complémentarité de l'action publique et des initiatives associatives. Des discussions passionnantes, sur des politiques publiques actuelles, sont au programme.

RENDEZ-VOUS CITOYENS



La Ville de Lausanne vous propose des visites commentées et gratuites, afin de découvrir des institutions de votre ville, comprendre l'action des pouvoirs publics et discuter de thèmes essentiels de la vie quotidienne. Le Calendrier 2019 des visites citoyennes est également disponible auprès du BLI ou sur www.lausanne.ch/bli.

FONDS LAUSANNOIS D'INTÉGRATION – FLI

FLI

Afin d'échanger sur les conditions du Fonds lausannois d'intégration et vous permettre de préparer votre dossier dans de bonnes conditions, le BLI organise, chaque année, deux séances d'information. Celles-ci sont organisées environ un mois et demi avant les deux appels d'offres annuels du 15 avril et du 15 octobre.

Informations détaillées sur le FLI, pp. 17-19.

FORMATIONS



Afin de soutenir les associations et de leur permettre l'acquisition de nouvelles compétences, le Bureau lausannois pour les immigrés - BLI offre chaque année quatre modules de formation portant sur des thématiques essentielles à la vie associative. Cet appui concret bénéficie non seulement aux associations elles-mêmes, mais également aux pouvoirs publics qui financent régulièrement certains projets d'intégration et leur confient divers mandats spécifiques.

Par souci d'accessibilité, les coûts d'organisation de ces formations sont pris en charge par le BLI.

Proposées gratuitement aux associations, ces formations sont mises sur pied en étroite collaboration avec Bénévolat-Vaud.

Lieu : Espace Dickens

Inscription obligatoire
(dernier délai : 10 jours avant la formation).



Gratuit, sauf frais d'inscription CHF 10.-.


Places limitées. Inscription valide après confirmation du BLI et paiement des frais d'inscription.


En cas d'affluence, une préférence sera donnée aux personnes habitant à Lausanne.

CALENDRIER 2019

MARS


05.03
18h-20h  Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 : séance d'échange et d'information sur les possibilités de participation pour les associations. Appel d'offres du FLI (p.10) 

07.03
18h-19h30  Séance d'information : Pourquoi et comment voter ? (p.11)

30.03
9h-16h30  Formation : Communiquer sur Facebook – Créer et administrer votre page professionnelle, 1^{ère} partie (p.11)


AVRIL

09.04
18h-21h  Formation : Communiquer sur Facebook – Créer et administrer votre page professionnelle, 2^{ème} partie (p.11)

15.04
 Délai d'envoi de vos projets au Fonds lausannois d'intégration (p.12)

MAI

11.05
9h-16h30  Formation : Stratégie et techniques de recherche de fonds (p.12)

18.05
11h-12h  Visite-apéritif : L'Hôtel de Ville (p.12)

JUIN

04.06
17h-19h  Visite-apéritif : Le Parlement vaudois (p.12)

SEPTEMBRE


03.09
18h-19h30  Séance d'échange et d'information sur le Fonds lausannois d'intégration – FLI (p.13)

07.09
9h-16h30  Formation : Comment réaliser un projet d'intégration? 1^{ère} partie (p.13)


21.09
9h-16h30  Formation : Comment réaliser un projet d'intégration? 2^{ème} partie (p.13)

25.09
13h30-19h30  Visite-apéritif : Le Palais fédéral (p.13)

OCTOBRE


01.10
18h-21h  Formation : Comprendre et tenir le budget ainsi que la comptabilité de son association, 1^{ère} partie (p.14)

08.10
18h-21h  Formation : Comprendre et tenir le budget ainsi que la comptabilité de son association, 2^{ème} partie (p.14)

09.10
15h-17h  Visite-goûter : Le Musée romain de Lausanne-Vidy (p.14)

15.10
 Délai d'envoi de vos projets au Fonds lausannois d'intégration (p.14)

NOVEMBRE

07.11
18h-20h  Le budget participatif de la Ville de Lausanne : présentation (p.15)

PROGRAMME

DES RENDEZ-VOUS

JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE 2020 : SÉANCE D'ÉCHANGE ET D'INFORMATION SUR LES POSSIBILITÉS DE PARTICIPATION POUR LES ASSOCIATIONS. APPEL D'OFFRES DU FLI

FLI



MARDI 5 MARS, 18H-20H

En janvier 2020, Lausanne accueillera les Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020. Cet événement populaire constituera un moment fort pour la capitale olympique. Cette séance d'échange aura pour but d'informer les associations actives dans le domaine de l'intégration sur les possibilités de participation. A cette occasion, le BLI présentera le Fonds lausannois d'intégration (FLI) qui soutiendra des projets associatifs proposés dans le cadre des JOJ 2020.

Cette soirée comptera avec la participation de personnes déléguées par l'association Lausanne Inspiration 2020, en charge du programme d'animation de la Ville de Lausanne. Un apéritif de clôture vous sera offert.

Lieu : Cercle ouvrier lausannois, place Chauderon 5
Informations détaillées sur le FLI, pp. 17-19.

SÉANCE D'INFORMATION : POURQUOI ET COMMENT VOTER ?



JEUDI 7 MARS, 18H-19H30

Une séance d'information pour vous familiariser avec la procédure de vote, comprendre vos droits politiques et échanger avec un membre de la Municipalité et des représentant-e-s des partis politiques.

Présentation suivie d'une discussion et d'un apéritif convivial.

Lieu : Casino de Montbenon, Salle des fêtes,
allée Ernest-Ansermet 3

FORMATION : COMMUNIQUER SUR FACEBOOK – CRÉER ET ADMINISTRER VOTRE PAGE PROFESSIONNELLE



SAMEDI 30 MARS, 9H-16H30 ET MARDI 9 AVRIL, 18H-21H
(cette formation se décline en deux modules
indissociables)

Réseau social numéro un en Suisse, Facebook est devenu un outil de communication indispensable. Cette formation vous donnera les clés pour créer, entretenir et surtout exploiter au mieux la page de votre association et ainsi transmettre votre message auprès de votre public-cible.

Les participant-e-s à cette formation devront se munir d'un ordinateur portable et posséder, si possible, un compte Facebook privé.

Animation : David Labouré, spécialiste en médias sociaux et stratégie digitale

Lieu : Espace Dickens, av. Charles Dickens 4

DÉLAI D'ENVOI DE VOS PROJETS AU FONDS LAUSANNOIS D'INTÉGRATION

FLI

LUNDI 15 AVRIL

Informations détaillées sur le FLI, pp. 17-19.

FORMATION : STRATÉGIE ET TECHNIQUES DE RECHERCHE DE FONDS



SAMEDI 11 MAI, 9H-16H30

Cette formation permet de professionnaliser le travail de recherche de fonds de votre association en diversifiant vos sources de financement et en développant des outils de communication adaptés aux attentes des donateurs institutionnels et/ou privés.

Animation : Booster Bridge, Laurence Levrat-Pictet

Lieu : Espace Dickens, av. Charles Dickens 4

VISITE-APÉRITIF : L'HÔTEL DE VILLE



SAMEDI 18 MAI, 11H-12H

Présentation de la composition, du rôle et des activités du Conseil communal et de la Municipalité de Lausanne. Visite des salles où siègent les élu-e-s.

Lieu : Salle du Conseil communal, Hôtel de Ville, pl. de la Palud 2

VISITE-APÉRITIF : LE PARLEMENT VAUDOIS



MARDI 4 JUIN, 17H-19H

Découverte du Grand Conseil, de son rôle et des activités menées par les député-e-s. Avec la participation du président M. R. Jaquier.

Lieu : Parlement vaudois, rue Cité-Devant 11B

SÉANCE D'ÉCHANGE ET D'INFORMATION SUR LE FONDS LAUSANNOIS D'INTÉGRATION – FLI

FLI

MARDI 3 SEPTEMBRE, 18H-19H30

Quelles sont les conditions et critères d'évaluation ? Les spécificités du Fonds lausannois d'intégration sont présentées aux associations et collectifs intéressés à réaliser un projet d'intégration en ville de Lausanne.

Lieu : Espace Dickens, av. Charles Dickens 4

Informations détaillées sur le FLI, pp. 17-19

FORMATION : COMMENT RÉALISER UN PROJET D'INTÉGRATION ?



SAMEDI 7 ET 21 SEPTEMBRE, 9H-16H30

(cette formation se décline en deux modules indissociables)

Organisée sur deux journées, cette formation permet de se familiariser avec la gestion de projets. Tout au long de la formation, les associations pourront développer leur propre projet et échanger sur leurs initiatives.

Lieu : Espace Dickens, av. Charles Dickens 4

VISITE-APÉRITIF : LE PALAIS FÉDÉRAL



MERCREDI 25 SEPTEMBRE, 13H30-19H30

Visite du Palais fédéral où se jouent les orientations futures de la Suisse. Avec la participation d'élus-e-s au Parlement fédéral. Départ en car depuis la place du Tunnel. L'heure du rendez-vous sera communiquée ultérieurement. Le nombre de places est limité !

Lieu : Palais fédéral, Berne

FORMATION : COMPRENDRE ET TENIR LE BUDGET AINSI QUE LA COMPTABILITÉ DE SON ASSOCIATION



MARDI 1 ET 8 OCTOBRE, 18H-21H
(cette formation se décline en deux modules indissociables)

Cette formation permet d'acquérir et/ou de renforcer les compétences utiles à la gestion financière d'une association. Elle s'adresse plus spécifiquement aux personnes en charge des finances au sein d'une association et abordera la notion du budget et de son utilisation (un lien avec le formulaire de budget du FLI sera fait), l'élaboration d'un compte de recettes et de dépenses, ainsi qu'un inventaire du patrimoine.

Animation : ILEX Fiduciaire SA – Samuel Zufferey

Lieu : Espace Dickens, av. Charles Dickens 4

VISITE-GOÛTER : LE MUSÉE ROMAIN DE LAUSANNE-VIDY



MERCREDI 9 OCTOBRE, 15H-17H

A travers son exposition permanente, le Musée romain de Lausanne-Vidy propose une présentation de la « Lousonna » gallo-romaine.

Lieu : Musée romain de Lausanne-Vidy,
ch. du Bois-de-Vaux 24

DÉLAI D'ENVOI DE VOS PROJETS AU FONDS LAUSANNOIS D'INTÉGRATION



MARDI 15 OCTOBRE

Informations détaillées sur le FLI, pp. 17-19.

LE BUDGET PARTICIPATIF DE LA VILLE DE LAUSANNE : PRÉSENTATION



JEUDI 7 NOVEMBRE, 18H-20H

Le budget participatif de la Ville de Lausanne est un projet pilote visant à renforcer la participation citoyenne et la prise d'initiatives. Son objectif est de permettre aux habitants de choisir et de concrétiser des projets collectifs propres à leur quartier ou à leur lieu de vie. Lors de cette rencontre, la direction Enfance, jeunesse et quartiers vous expliquera le fonctionnement de ce budget et de quelle manière un individu ou une association peut proposer des idées et des projets !

La présentation sera suivie d'une discussion et d'un apéritif convivial.

Lieu : lieu de rendez-vous communiqué ultérieurement

3.

SOUTIEN À VOS PROJETS ASSOCIATIFS

Vous souhaitez mettre en place un projet d'intégration ou de prévention du racisme à Lausanne? Vous ne savez pas à qui et comment adresser une demande d'aide financière? Vous avez besoin de conseils?

Le Bureau lausannois pour les immigrés – BLI vous donne des informations sur :

- l'organisation générale de votre projet : conception, réalisation, planification, contacts utiles ;
- le financement de votre projet : Fonds lausannois d'intégration (pp. 17-19) et autres possibilités de financement (pp. 20-21).

Le BLI vous renseigne volontiers par téléphone ou vous accueille, sur rendez-vous, pour un entretien individuel.

Vous trouverez également des informations détaillées sur les sources possibles de financement sur www.lausanne.ch/bli > Associations et soutien à des projets

FONDS LAUSANNOIS D'INTÉGRATION – FLI

Le Fonds lausannois d'intégration met à disposition des citoyennes et citoyens lausannois des moyens financiers pour concrétiser leurs projets de proximité. Ces derniers doivent valoriser la diversité culturelle, favoriser la cohabitation dans les quartiers et promouvoir l'égalité des chances.

Les délais d'envoi des dossiers sont fixés au 15 avril et au 15 octobre. Ils doivent être transmis par courrier postal (Bureau lausannois pour les immigrés, pl. de la Riponne 10, CP 5032, 1002 Lausanne) et par courriel (bli.projets@lausanne.ch).

Des informations détaillées sont disponibles auprès du BLI (par téléphone ou sur rendez-vous) ou sur www.lausanne.ch/fli.

Deux séances d'information sont également organisées chaque année.

OBJECTIFS

Les projets soutenus par le Fonds lausannois d'intégration, sur décision de la Commission lausannoise pour l'intégration (CLI), visent à :

- valoriser la diversité culturelle en tant qu'atout important pour l'ensemble de la population lausannoise ;
- promouvoir et stimuler les échanges interculturels entre population suisse et étrangère à Lausanne, ainsi que la cohabitation dans les quartiers ;
- répondre aux besoins spécifiques de certains groupes de la population lausannoise et apporter un soutien

particulier à des personnes de certains âges de la vie (par ex. femmes migrantes, enfants allophones en âge préscolaire, projets intergénérationnels);

- amener les participant-e-s à s'interroger sur les valeurs citoyennes et sur leurs propres valeurs ;
- aborder les thèmes de la peur réciproque et des préjugés ;
- montrer les rapports de pouvoir qui sont à la base du racisme et de la discrimination.

BÉNÉFICIAIRES

- Associations ou collectifs de personnes migrantes;
- Associations actives en matière de promotion de l'intégration et de prévention du racisme;
- Collectifs de quartier et organismes à but non lucratif actifs dans le domaine de l'intégration.

DÉLAIS POUR LE DÉPÔT DES DOSSIERS : 15 AVRIL ET 15 OCTOBRE

Les projets dont les coûts totaux ne dépassent pas les CHF 5'000.- peuvent être déposés en tout temps.

DEUX SÉANCES D'INFORMATION : MARDI 5 MARS ET MARDI 3 SEPTEMBRE 2019

Ces séances d'information ont pour objectif d'échanger avec les associations sur les conditions du Fonds lausannois d'intégration et de vous permettre de préparer votre dossier dans de bonnes conditions.

Séance du mardi 5 mars :

Horaire: 18h-20h

Lieu: Cercle ouvrier lausannois, place Chauderon 5

Séance du mardi 3 septembre :

Horaire: 18h-19h30

Lieu: Espace Dickens, av. Charles Dickens 4

FORMATION : COMMENT RÉALISER UN PROJET D'INTÉGRATION ? INITIATION À LA GESTION DE PROJETS

SAMEDIS 7 ET 21 SEPTEMBRE, 9H-16H30

(Cette formation se décline en deux modules indissociables)

Organisée sur deux journées, cette formation permet de se familiariser avec la gestion de projets. Tout au long de la formation, les associations pourront développer leur propre projet, avec un appui spécifique, et échanger sur leurs initiatives. Gagnez en assurance dans le développement de vos projets !

Lieu : Espace Dickens, av. Charles Dickens 4

Formation gratuite (sauf frais d'inscription CHF 10.-) mais inscription obligatoire auprès du BLI (021 315 72 45 ou bli@lausanne.ch) jusqu'au 30 août (voir modalités d'inscription p. 7).

AUTRES

FINANCEMENTS

AU NIVEAU LAUSANNOIS

SEMAINE D' ACTIONS CONTRE LE RACISME

Bureau lausannois pour les immigrés – BLI

FONDS DE SOUTIEN À DES PROJETS D' ADOLESCENTS ET DE JEUNES ADULTES

Délégation à la jeunesse, 021 315 68 20,
delegation.jeunesse@lausanne.ch,
www.lausanne.ch/ejq

FONDATION ÉDUCATION 21 (SIÈGE À LAUSANNE)

Avenue de Cour 1, 1007 Lausanne, 021 343 00 21,
info_fr@education21.ch, www.education21.ch

PRIX COMMUNAL DU BUREAU LAUSANNOIS POUR LES FAMILLES

Bureau lausannois pour les familles (BLF),
pl. Chauderon 9, CP 5032, 1002 Lausanne,
021 315 68 86, famille@lausanne.ch,
www.lausanne.ch/famille

FONDS COMMUNAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (FDD)

Unité développement durable Secrétariat général LEA
et cadastre
Rue de Port-Franc 18, CP 5354 , 1002 Lausanne,
021 315 24 35, unite.dd@lausanne.ch,
www.lausanne.ch/durable

AU NIVEAU CANTONAL (HORMIS LAUSANNE)

BUREAU CANTONAL POUR L' INTÉGRATION DES ÉTRANGERS ET LA PRÉVENTION DU RACISME – BCI

Rue du Valentin 10, 1014 Lausanne, 021 316 49 59,
info.integration@vd.ch, www.vd.ch/integration

AU NIVEAU FÉDÉRAL

SERVICE DE LUTTE CONTRE LE RACISME – SLR

Secrétariat général DFI, Inselgasse 1, 3003 Berne,
058 464 10 33, ara@gs-edi.admin.ch, www.slr.admin.ch

CONTACT-CITOYENNETÉ

Fédération des coopératives Migros,
Direction Affaires culturelles et sociales, Josefstrasse
214, Case postale, 8031 Zurich, 044 277 22 19,
citoyennete@kontakt.ch, www.kontakt-citoyennete.ch

COMMISSION FÉDÉRALE DES MIGRATIONS – CFM

Quellenweg 6, 3003 Berne-Wabern, 058 465 91 16,
www.ekm.admin.ch

4.

SALLES EN LOCATION

Grâce à des conventions signées avec différents partenaires, le Bureau lausannois pour les immigrés – BLI vous propose plusieurs salles en location, à un tarif avantageux.

Cette offre est réservée aux associations actives dans le domaine de l'intégration et de la prévention du racisme, dont le siège est à Lausanne et/ou dont les activités principales sont destinées à la population lausannoise. Cette offre vise à couvrir des besoins ponctuels.

Les associations lausannoises du réseau de l'intégration ont ainsi accès à des salles aux capacités diverses (de 20 à 150 personnes) et prévues pour des usages variés, tels que séances de comité, réunions, conférences ou répétitions.

En fonction de la demande, le BLI se réserve toutefois le droit de limiter le nombre de locations par association.

Informations détaillées et images sur :
www.lausanne.ch/bli > Associations et soutien
à des projets > Prestations aux associations

SALLES AVEC TARIF PRÉFÉRENTIEL

POUR RÉUNION, CONFÉRENCE, ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ESPACE DICKENS

À proximité de la gare CFF de Lausanne
(av. Charles Dickens 4, 1006 Lausanne)

- 3 salles entièrement équipées (tables, chaises, beamer, écran, installation audio et flipchart)
- Capacité selon la salle : environ 25 personnes en mode réunion et 40 personnes en mode conférence
- Possibilité de réunir 2 salles voire 3 salles pour accueillir jusqu'à 120 personnes environ
- Cafétéria avec cuisine équipée
- Les salles peuvent être louées tous les jours de la semaine, pendant les plages horaires suivantes : 8h-12h, 12h30-17h, 17h30-22h30

TARIF : CHF 10.- par plage horaire

UNION DES SOCIÉTÉS

LAUSANNOISES – SALLE LA NAUTIQUE

Ouchy (ch. des Pêcheurs 7, 1007 Lausanne)

- 1 salle entièrement équipée (tables, chaises, beamer, écran, sono, micros, tv, flipchart).
- De mai à septembre, espace extérieur accessible sur demande (ombragé, fontaine et terrain de pétanque)
- Capacité : théâtre > 50 personnes,
U-shape > 30-50 personnes, banquet > 40 personnes

TARIF : en fonction de la durée et des prestations.
Pour plus de détails, voir avec le BLI.

CERCLE OUVRIER LAUSANNOIS

Centre ville (Maison du Peuple, pl. Chauderon 5)

- 3 salles entièrement équipées (tables, chaises, 2 salles avec matériel de projection et sono)
- Capacité selon la salle: 50 à 150 places en mode réunion, et 200 personnes en mode conférence
- Les salles peuvent être louées tous les jours de la semaine, pendant les plages horaires suivantes: 7h30-12h30, 12h45-17h45, 18h-22h

TARIF: CHF 15.-, 20.- ou 50.- par plage horaire selon la salle.

POUR RÉPÉTITION DE MUSIQUE, DANSE OU THÉÂTRE

CENTRE PLURICULTUREL ET SOCIAL D'OUCHY (CPO)

Quartier sous-gare (ch. Beau-Rivage 2, 1006 Lausanne)

- Salle Studio (miroir, tabourets/chaises et 3 tables disponibles sur demande)
- Capacité: entre 12 et 30 personnes, selon l'activité (surface: 54 m²)

TARIF: CHF 10.- par plage horaire de 3h

MARCHE À SUIVRE POUR LA RÉSERVATION D'UNE SALLE :

1. S'assurer des possibilités de location en contactant le BLI par téléphone (021 315 72 45) ou par mail (bli@lausanne.ch).
Toutes les demandes de renseignements et réservations s'effectuent auprès du BLI afin de bénéficier de ces tarifs préférentiels.
2. Fournir au BLI les documents suivants (lors de la première location ou en cas de changement):
 - a) les derniers statuts
 - b) la liste du comité actuel
 - c) si possible, le dernier rapport d'activités
 - d) le type d'activités prévues dans la salle
 - e) les coordonnées complètes et une copie de la carte d'identité de la personne responsable de la location (et/ou une copie de l'assurance RC de son association)
3. Signer le contrat et payer le montant convenu auprès du BLI (en espèces uniquement), afin de valider la réservation.

AUTRES SALLES

Une liste de salles est disponible sur le site de la Ville de Lausanne. Les salles proposées sont de type aula, cantine, centre socioculturel, maison de quartier, grande salle, refuge, salle d'établissement public, salle de conférence, salle de paroisse, salle de réunion, théâtre, etc. Un moteur de recherche permet de choisir selon ses besoins (type de salle, capacité, etc.).

Plus d'informations sur www.lausanne.ch/salles

Les principales salles sont répertoriées, par catégories, ci-après.

SALLES POUR CONFÉRENCES, ASSEMBLÉES, SÉANCES, ETC.

CENTRE SOCIAL PROTESTANT SALLE DE LA FRATERNITÉ

Un lieu à disposition des associations pour y mener des activités ponctuelles. Possibilité de louer la salle et la cuisine.

Place Arlaud 2, 1003 Lausanne, 021 213 03 53,
frat@csp-vd.ch, www.csp.ch/fraternite

CPO-CENTRE PLURICULTUREL ET SOCIAL D'OUCHY

Une grande salle, des salles de rencontre, une salle studio (voir p. 25 pour tarifs préférentiels), un foyer avec petite cuisine sont disponibles.

Beau-Rivage 2, 1006 Lausanne, 021 616 26 72,
location@cpo-ouchy.ch, www.cpo-ouchy.ch

ESPACE RIPONNE

Place de la Riponne 5, 1005 Lausanne, 021 323 04 23
(le matin), location.riponne@vd.prosenectute.ch,
www.espaceriponne.ch

MAISON DE LA FEMME, FONDATION MADELEINE MORET

Une grande salle et quatre petites sont disponibles.
Prix réduit pour les associations féminines.

Avenue Eglantine 6, 1006 Lausanne, 021 544 27 69,
info@maisondefemme.ch,
www.maisondefemme.ch

MAISONS DE QUARTIER ET CENTRES SOCIOCULTURELS

FONDATION POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE LAUSANNOISE – FASL

Informations concernant les diverses maisons de quartier lausannoises dont la plupart mettent leurs locaux en location.

021 626 43 70, info@fasl.ch, www.fasl.ch

MAISON DE QUARTIER DE CHAILLY

Avenue de la Vallonnette 12, 1012 Lausanne,
021 653 28 47, location@animation-chailly.ch,
www.animation-chailly.ch

MAISON DE QUARTIER DE LA PONTAISE

Rue de la Pontaise 33, 1018 Lausanne, 021 646 22 01,
info@lapontaise.ch, www.lapontaise.ch

MAISON DE QUARTIER DES FAVERGES

Chemin de Bonne-Espérance 30, 1006 Lausanne,
021 728 52 25, info@faverges.ch, www.faverges.ch

MAISON DE QUARTIER SOUS-GARE

Avenue Dapples 50, 1006 Lausanne, 021 601 13 05,
lundi 15h30- 17h30 et vendredi 13h30-15h,
location@maisondequartiersousgare.ch,
www.maisondequartiersousgare.ch

ESPACE 44 – ESPACE D'ANIMATION SOCIOCULTURELLE DES BERGIÈRES

Avenue des Bergières 44, 1004 Lausanne, 079 358 29 08,
vendredi 15h-18h, et vendredi 9h-11h,
locations@espace44.ch, www.espace44.ch

CENTRE SOCIOCULTUREL DE L'UNION SYNDICALE VAUDOISE – PÔLE SUD

Plusieurs salles à configurations variables, pour des usages tels que réunions, conférences, ateliers, cours, expositions, projections, éventuellement concerts.

Avenue Jean-Jacques Mercier 3, 1003 Lausanne,
021 311 50 46, mardi et vendredi 9h-12h,
locations@polesud.ch, www.polesud.ch

SALLES DE PAROISSES

CENTRE DE RENCONTRE ŒCUMÉNIQUE DE LA GRANGETTE

Chemin des Eterpeys 10-12, 1010 Lausanne, 021 653 87 08,
mardi et mercredi 18h-20h, www.lasallazlescrossettes,
eerv.ch/locations

CENTRE ŒCUMÉNIQUE ET DE QUARTIER DU BOIS-GENTIL

Chemin du Bois-Gentil 9, 1018 Lausanne, 021 646 85 60,
mardi à vendredi 8h15-11h15, www.lausanne.ch/salles

CENTRE PARISSIAL DE CHAILLY

Avenue du Temple 2bis, 1012 Lausanne,
chacat@bluewin.ch,
www.chaillylacathedrale.eerv.ch/reserver-lieu

MAISON DE PAROISSE DES CROISSETTES-EPALINGES

Chemin de Sylvana, 1066 Epalinges, 021 784 08 76,
www.lasallazlescrossettes.eerv.ch/locations

MAISON DE SAINT-JEAN-COUR

Avenue de Cour 138, 1007 Lausanne, 021 617 60 28,
www.lausanne.ch/salles

PAROISSE DE VILLAMONT

Avenue de Villamont 13, 1005 Lausanne, 021 323 98 83,
lundi et jeudi 13h30-17h30, villamont@bluewin.ch,
www.lausanne.ch/salles

REFUGE

REFUGE DES SAUGEALLES

Situé dans la forêt lausannoise, à proximité d'Epalinges, ce refuge durable et écologique offre une capacité de 50 places intérieures et de 50 extérieures.

021 315 57 15, parcs.domaines@lausanne.ch,
www.lausanne.ch/saugealles

5.

ADRESSES UTILES

De nombreuses structures et entités peuvent constituer des ressources utiles pour les associations. Que ce soit au niveau lausannois, vaudois, ou même national, elles représentent un accès privilégié et ouvert à chacun vers des informations précieuses sur les questions liées à l'intégration.

Des répertoires sont en outre disponibles aux adresses suivantes :

- liste des associations lausannoises : www.lausanne-usl.ch
- liste des associations de personnes migrantes : www.lausanne.ch/bli
- liste des services d'intégration et de prévention du racisme : www.lausanne.ch/bli

SUR LE PLAN LAUSANNOIS

ADMINISTRATION COMMUNALE

021 315 11 11, www.lausanne.ch

BUREAU LAUSANNOIS POUR LES IMMIGRÉS – BLI

Place de la Riponne 10, CP 5032, 1002 Lausanne,
021 315 72 45, bli@lausanne.ch, www.lausanne.ch/bli

BÉNÉVOLAT-VAUD (SIÈGE À LAUSANNE)

Centre de compétences pour les associations. Propose notamment des consultations, formations et salles à louer. Permanences du lundi au jeudi de 9h à 12h30, services gratuits ou à prix modérés, ouverts à tous.

Avenue Ruchonnet 1, 1003 Lausanne, 021 313 24 00,
lundi-jeudi, 9h-12h30 www.benevolat-vaud.ch

ÉDUCATION 21 (SIÈGE À LAUSANNE)

Coordonne et promeut l'éducation en vue d'un développement durable en Suisse. Est active dans des thèmes tels que l'éducation, la citoyenneté mondiale, l'environnement, la santé, l'éducation citoyenne, dont les droits humains, et l'économie.

Avenue de Cour 1, 1007 Lausanne, 021 343 00 21,
info_fr@education21.ch, www.education21.ch
Ouverture : mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
ou sur rendez-vous.

INFO-CITÉ

Point d'information de la Ville de Lausanne, ce bureau généraliste a pour mission de renseigner, orienter et guider les Lausannois et hôtes de passage.

Renseignements et documentation.

Place de la Palud 2, 1002 Lausanne, 021 315 25 55,
lundi-vendredi, 8h-17h,
www.lausanne.ch/infocite

UNION DES SOCIÉTÉS LAUSANNOISES – USL

Association faîtière regroupant les associations à but non lucratif ayant leur siège à Lausanne, ou une part de leurs intérêts ou de leur identité liés à la commune. Son but est de centraliser les désirs légitimes des associations, de les faire valoir et de les soutenir.

Bureau des associations, chemin des Pêcheurs 7,
1007 Lausanne-Ouchy, 079 606 26 36,
info@lausanne-usl.ch, www.lausanne-usl.ch

SUR LE PLAN CANTONAL

ADMINISTRATION CANTONALE

021 316 21 11, www.vd.ch

BUREAU CANTONAL POUR L'INTÉGRATION DES ÉTRANGERS ET LA PRÉVENTION DU RACISME – BCI

Rue du Valentin 10, 1014 Lausanne, 021 316 49 59,
info.integration@vd.ch, www.vd.ch/integration

SUR LE PLAN FÉDÉRAL

COMMISSION FÉDÉRALE CONTRE LE RACISME – CFR

A pour mandat de s'occuper de discrimination raciale, de promouvoir une meilleure entente au sein de la population, de combattre toute forme de discrimination raciale directe ou indirecte et d'attacher une importance toute particulière à la prévention pour que celle-ci soit efficace.

Inselgasse 1, 3003 Berne, 058 464 12 93,
ekr-cfr@gs-edi.admin.ch, www.ekr.admin.ch

COMMISSION FÉDÉRALE DES MIGRATIONS – CFM

Commission extraparlamentaire chargée de conseiller le Conseil fédéral et l'administration dans les questions de migration. Elle encourage la cohésion sociale par le soutien de nombreux projets.

Quellenweg 6, 3003 Berne-Wabern, 058 465 91 16,
www.ekm.admin.ch

SECRETARIAT D'ÉTAT AUX MIGRATIONS – SEM

Réglemente les conditions d'entrée, de séjour et de travail en Suisse et décide qui peut y obtenir protection contre des persécutions. Il coordonne les efforts déployés par la Confédération, les cantons et les communes en matière d'intégration des étrangers.

Quellenweg 6, 3003 Berne-Wabern, 058 465 11 11,
www.sem.admin.ch

SERVICE DE LUTTE CONTRE LE RACISME – SLR

Réalise, soutient et coordonne les activités au niveau fédéral visant à prévenir le racisme et à défendre les droits humains.

Secrétariat général DFI, Inselgasse 1, 3003 Berne,
058 464 10 33, ara@gs-edi.admin.ch, www.edi.admin.ch

Editeur : Bureau lausannois pour les immigrés – BLI
Design : alafolie.ch
Impression : Cavin artgraphic
Janvier 2019, 5^e édition



BUREAU LAUSANNOIS POUR LES IMMIGRÉS

PL. DE LA RIPONNE 10 - CP 5032

CH-1002 LAUSANNE - T +41 (0)21 315 72 45

BLI@LAUSANNE.CH - WWW.LAUSANNE.CH/BLI

Le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) est le centre de compétences de la Ville de Lausanne dans le domaine de l'intégration et de la prévention du racisme.